



APPA

Port d'Albret, Vieux-Boucau, Soustons plage

Association loi 1901 déclarée à la sous-préfecture de Dax le 15/04/1986

Siège Social : 6 square du golf – 40140 Soustons

Défense et sauvegarde des intérêts des propriétaires et résidents de Port d'Albret - Réflexions et suggestions sur la vie collective de notre Station Balnéaire - Protection de l'environnement et de la qualité de la vie.

Site internet : <http://appa40.fr>

contact : contact@appa40.fr

Chers adhérents, Chers amis,

Nous vous remercions de votre soutien qui permet à l'association d'organiser de nombreux évènements et de défendre vos intérêts.

Merci de réserver la date du **Dimanche 4 Août 2024 pour l'Assemblée Générale ordinaire de l'APPA qui aura lieu à la maison des clubs de VIEUX-BOUCAU à partir de 10h30** (pour les adhérents à jour de leur cotisation 2023-juin 2024).

La salle sera ouverte à partir de 9h00 pour vous permettre d'admirer les photographies de nos adhérents (dont G.LABITTE et F.WISNIEWSKI), ainsi que les photos et vidéos du colloque sur le Lac Marin qui s'est tenu le 24 Février 2024.

Comme d'habitude, vous pourrez régler votre cotisation 2024-25 lors de l'AG, ou si vous êtes absent, par virement ou chèque (voir les informations sur le site www.appa40.fr)

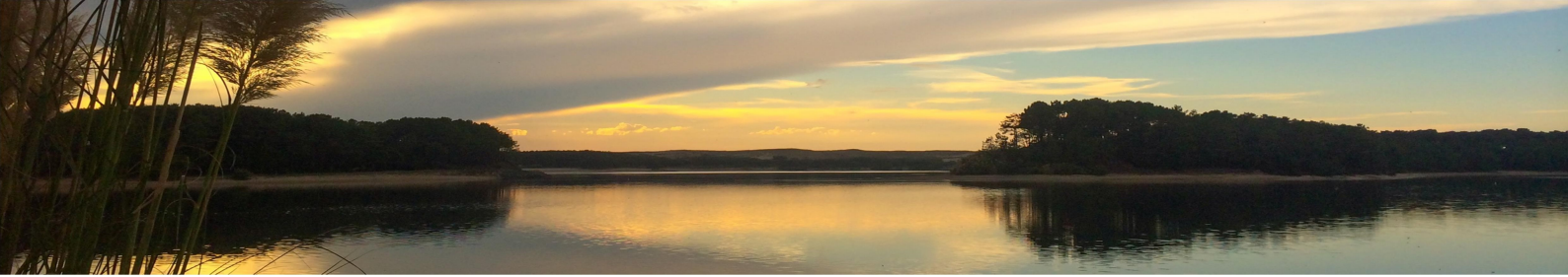
L'APPA organisera 2 Concours de Châteaux de Sable en 2024 (dates à venir) et participera le 15/06 à la fête des commerçants de Soustons Plage, et le 29/06 à la fête de la mer à VIEUX BOUCAU. Venez nombreux à ces évènements !

Le 24 Février 2024, nous avons organisé en partenariat avec le SIPA, le premier colloque sur le LAC MARIN au cinéma l'ALBRET de VIEUX BOUCAU :

- Ce fut un succès avec plus 300 participants et la vidéo du colloque (accessible sur le site www.appa40.fr) a été visionnée avec grand succès ;
- Ce colloque constitue un état des lieux précis du Lac Marin au 24 Février 2024, nos idées et propositions ont été présentées (par exemple, pour réduire les algues vertes, et réduire l'impact de la submersion marine du PPRL),
- Ce colloque nous servira de base pour quantifier les évolutions favorables ou défavorables en fonction des actions décidées par le SIPA et financées par les 2 municipalités et autres organismes.

Le 26 Février 2024, à la suite de fortes pluies, le barrage de dérivation du courant de SOUSTONS a été ouvert pour désengorger l'étang de SOUSTONS bourg, le barrage du MOÏSAN a été ouvert quelques jours plus tard pour les mêmes raisons.

- Nous avons mesuré les 13 et 14 Mars la salinité du LAC MARIN, et constaté qu'il contenait 90% d'eau douce au lieu des 20% habituels, et avons alerté le SIPA.
- Le 15 Mars le barrage de dérivation du courant de SOUSTONS a été refermé par le SIPA.
- Pour le barrage du MOÏSAN, cette fermeture n'a eu lieu que le 2 Avril.



Le 17 Avril 2024 nous avons accueilli Monsieur Marc VALMASSONI de SURFRIDERS et Mme Mathilde DUVAL du Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises (SMGBL) dans le cadre d'un partenariat pour la surveillance des algues toxiques OSTREOPSIS.

L'APPA réalisera des prélèvements cet été sur les 2 plages surveillées du LAC MARIN ainsi qu'au nord de la digue nord de l'estuaire.

Ces prélèvements serviront à SURFRIDERS pour déterminer si cette algue toxique est présente ou pas dans le LAC MARIN.

Nous vous attendons très nombreux le 4 Août pour notre Assemblée Générale

Bien amicalement,

Le bureau de l'APPA le 24 Avril 2024

Michel DIVARD, Mélanie NAUDIER, François WISNIEWSKI, Laurent DELANGE